



Déclaration liminaire – CSA académique **Académie de Poitiers - 26 mars**

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

L'UNSA Éducation souhaite, à l'occasion de ce CSA académique, alerter une nouvelle fois sur une situation qui ne peut plus être minimisée : la dégradation du climat scolaire et l'urgence de la santé mentale des élèves.

Les constats nationaux sont désormais connus. Mais dans notre académie, ces réalités ont pris un relief particulier ces dernières semaines.

Quatre événements graves, dont certains auraient pu être tragiques, ont touché nos établissements dans plusieurs départements. Ces situations confirment ce que les personnels perçoivent déjà au quotidien : une fragilisation croissante des élèves et une dégradation du climat scolaire.

Face à ces événements, nous voulons reconnaître la réactivité de l'institution, notamment dans la mise en place de cellules d'écoute. Les personnels ont pu à cette occasion s'exprimer et témoigner d'un certain nombre de dysfonctionnements déjà connus ou tus. Ces échanges, qui ont permis de mettre en évidence des besoins, doivent désormais trouver des réponses de la part de l'institution.

Car ces situations révèlent surtout des difficultés structurelles :

- une augmentation des situations de mal-être et de souffrance chez les élèves ;
- une difficulté croissante à accompagner efficacement les jeunes ;
- un sentiment d'impuissance des personnels ;
- et une frustration grandissante des familles.

Les personnels se mobilisent, orientent, accompagnent... mais trop souvent, au bout du parcours, il n'y a pas de solution. Le manque de prise en charge dans le secteur médico-social, le défaut de réponses du côté de l'ARS, créent un véritable goulet d'étranglement.

Ce décalage entre les besoins et les réponses nourrit incompréhension, colère et perte de confiance.

Dans ce contexte, les moyens annoncés dans le cadre du plan « santé mentale » étaient attendus. Ils sont un signe, même insuffisant, de la prise en compte de la gravité de la situation.

Pour l'académie de Poitiers, ce sont 4 postes d'assistants de service social et 3 postes de personnels infirmiers qui sont attribués.

Pour autant, la santé mentale des jeunes ne peut pas être traitée à la marge.

Elle nécessite :

- des moyens humains renforcés et pérennes ;
- une présence accrue de personnels médico-sociaux dans les établissements ;
- des dispositifs de prévention structurés ;
- mais aussi une véritable articulation avec le secteur de la santé, aujourd'hui défaillante.

Car il ne peut y avoir de réponse efficace si le « hors école » ne suit pas.

L'UNSA Éducation alerte donc solennellement : nous sommes face à une urgence systémique.

C'est le sens de la pétition « santé mentale des enfants et des jeunes » lancée par notre fédération.

Dans le même temps, les choix budgétaires aggravent la situation.

Les vies scolaires, dont on mesure aujourd'hui l'importance essentielle, sont en grande difficulté.

Le manque de moyens humains pèse lourdement sur le suivi des élèves, la prévention et la gestion du quotidien, et contribue directement à la dégradation du climat scolaire.

Les personnels d'encadrement sont, eux aussi, fortement sollicités.

Souvent en première ligne face à des situations de plus en plus complexes, ils ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour y répondre sereinement.

À cela s'ajoute une charge administrative croissante, qui les éloigne parfois de leur mission première : être au plus près des personnels, des élèves et de leurs familles. C'est pourtant là l'essentiel.

Dans un contexte où notre institution est sous-administrée, où les personnels qui soutiennent l'ensemble du système éducatif sont en nombre insuffisant, ces difficultés ne peuvent que s'aggraver.

Dans le premier degré, en particulier, un nombre important de nos collègues sont exposés à des situations à risque. Des élèves en souffrance, dits hautement perturbateurs mettent en très grande difficulté les groupes classes. L'absence de prise en charge, l'absence de place en structure adaptée, l'absence de soin oblige l'institution et ses personnels à faire face à des situations extraordinaires. Une fois de plus, ce n'est pas la politique de l'inclusion qui est défaillante, c'est la surdité de l'ARS qui est en cause. Si l'école est thérapeutique, elle n'est pas thérapeute.

Par ailleurs, au sujet de la carte scolaire, les orientations à venir suscitent de fortes interrogations.

La suppression de postes dans l'école inclusive pour en financer d'autres interpelle.

Sans préjuger de l'efficacité du PAS, retirer des moyens dont l'utilité est aujourd'hui reconnue pour les redéployer vers un dispositif certes intéressant, mais encore incertain dans ses effets, peut générer de fortes frustrations sur le terrain.

Cela doit, sinon nous inquiéter, du moins nous conduire à la plus grande vigilance.

Sans réponse globale, coordonnée et ambitieuse, les situations que nous observons aujourd'hui risquent de se multiplier.

Nous appelons à des décisions à la hauteur des enjeux, pour les élèves, pour les familles, pour tous les personnels qui tiennent encore, et toujours, le service public d'éducation.

Je vous remercie.